



**1278 La Rippe (VD)**  
CP1337 • 1211 Genève 1

## DIRECTIVES

que les parents voudront bien **lire, respecter et conserver.**

La Colonie débutera le **samedi 4 juillet** et se terminera le **vendredi 7 août 2026**. Durant cette période, nous accueillerons les enfants de **6 à 12 ans** pour des séjours de **deux, trois ou quatre semaines**.

NB. La 3ème semaine ne commencera que le dimanche pour permettre le changement d'équipe. **Il est possible de s'inscrire pour les semaines 2 et 3 mais il faudra récupérer votre enfant du vendredi soir au dimanche matin.**

*Des séjours d'une semaine peuvent être acceptés mais sont fortement déconseillés pour des raisons pédagogiques et afin que les enfants puissent participer à toutes les activités proposées par l'équipe d'animation.*

### Tarifs 2026 et paiements

Les tarifs 2026 sont à disposition sur la page [tarifs](#) de notre site. Les prix comprennent l'ensemble des prestations (activités, logement, nourriture et encadrement).

L'intégralité du prix du camp doit être payé (*sauf arrangement particulier*) soit:

- Jusqu'au 30 avril au **tarif réduit**
- Au plus tard un mois avant le début du camp au **tarif normal**

**En cas de non-paiement dans les délais, l'enfant ne sera pas admis en camp.**

Au cas où vous rencontriez des problèmes financiers, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, il existe diverses solutions de subventionnement et d'arrangement. Les règlements se font au moyen des bulletins de versement fournis (QR code).

Dans la mesure des places disponibles, il est possible de demander à la Direction une **prolongation du séjour**.

Les enfants qui ne sont pas domiciliés sur le canton de Genève paient une surtaxe de CHF 50.- par semaine pour compenser, en partie, l'absence de subventions. Les résidents vaudois sont également soumis à cette taxe complémentaire, les communes et l'Etat de Vaud ne donnant aucune subvention.

### Adresse postale

L'adresse postale de la Colonie au cas où vous voudriez échanger des courriers avec votre enfant pendant son séjour : Colonie de vacances de St-Gervais, Route de Bois 2, 1278 La Rippe.

## Arrivées (le samedi pour les semaines 1, 2, 4 et 5 - le dimanche pour la semaine 3)

L'accueil des enfants se fait à la Colonie à La Rippe s/Crassier. Les enfants et leurs parents seront attendus **le samedi matin entre 10h et 11h**.

A l'arrivée, les parents font la connaissance des personnes qui s'occuperont de leur enfant et renseignent la direction sur son état de santé. Les parents prennent congé de leur enfant sitôt que toutes ces formalités d'entrée sont terminées.

### Aux parents ne disposant pas de voiture :

Les parents qui amèneront leurs enfants en train **sont priés de le préciser sur le formulaire d'inscription** afin que nous puissions les accueillir à Coppet.

**Les enfants accompagnés de leurs parents doivent impérativement prendre le train à Genève-Cornavin, départ 9h08, arrivée à Coppet 9h18**, où la Colonie les prendra en charge. Pour le retour des parents, un train part à 9h41.

## Départs (le vendredi)

Pour le retour, les parents viendront rechercher leur enfant **le vendredi convenu entre 17h et 18h**.

Avant le départ, les parents voudront bien vérifier que leur enfant ait récupéré l'ensemble de ses effets.

### Aux parents ne disposant pas de voiture :

Les parents qui viendront chercher leurs enfants en train **sont priés de le préciser sur le formulaire d'inscription** afin que nous puissions les ramener à Coppet.

**Les parents prendront le train à Cornavin, départ 17h38, arrivée à Coppet 17h48**, où les enfants seront amenés sous la responsabilité de la Colonie. (Un train repart en direction de Genève à 18h11).

## Téléphone

En cas d'urgence, le numéro de téléphone de la Colonie est le 022.367.11.96 (valable uniquement pendant la Colonie).

**Les enfants ne sont pas appelés au téléphone**, en revanche leur moniteur ou la direction peut renseigner les parents.

## Colis

Les repas sont préparés avec un souci diététique constant, il n'est donc pas nécessaire d'expédier des colis de nourriture. Toutefois, il est possible d'envoyer quelques **friandises** ou des **lettres**. Les friandises seront intégralement partagées avec les autres enfants lors des goûters et veillées festives.

## Argent de poche

Les enfants doivent déposer leur éventuel argent de poche (pour les sorties) à la « banque » de la Colonie. Le montant ne devrait pas excéder 20.- CHF.

## Vêtements et affaires personnelles

Prière de vous référer à la page [trousseau](#) de notre site. **Toute pièce d'habillement doit pouvoir être identifiée** par quiconque. Le linge sale des enfants est lavé sur place une fois par

semaine. Vous voudrez donc bien **coudre une étiquette portant le nom et prénom de l'enfant sur chaque vêtement. Il peut être marqué au stylo indélébile.** Les chaussures et les objets de toilette doivent aussi être marqués. Nous déconseillons que les enfants apportent des objets de valeur (collier, bracelet, etc.). En cas de perte, détérioration ou disparition, la Direction et le Comité ne peuvent être tenus responsables.

**Les téléphones portables, jeux vidéo et autres appareils électroniques sont interdits.**

*Les habits qui ne sont pas réclamés à fin septembre sont remis à une œuvre caritative.*

## Santé et vaccination

Nous informons les parents qu'il faut signaler la prise de médicament (à fournir).

Nous encourageons les parents à **signaler à la direction tout état médical qui pourrait avoir une influence sur le séjour de l'enfant à la colonie** (hyperactivité, trouble de l'attention, trouble dépressif, etc.). La transmission de ces informations permettra à l'équipe d'animation d'accueillir au mieux chaque enfant dans sa diversité.

Concernant les enfants en situation de handicap, prière de prendre contact avec nous afin d'évaluer si son accueil est possible dans de bonnes conditions pour tous. Dans le cas contraire, c'est volontiers que nous vous redirigerons vers de camps plus adaptés que les nôtres.

**Les enfants ayant des poux et/ou des lentes à l'arrivée ne pourront pas être acceptés. Il faut donc traiter ce problème avant le séjour à la colonie.**

L'équipe d'animation prend toutes les décisions utiles concernant les participants, notamment des mesures rendues nécessaires par leur état de santé. En cas de désaccord sur ce point, le représentant légal l'indique dans la remarque du formulaire d'inscription.

## Annulation et départ prématuré

Toute annulation doit être communiquée par e-mail à [inscription@colonie-saint-gervais.ch](mailto:inscription@colonie-saint-gervais.ch)

- **A plus de 30 jours du début du séjour** : la pension est remboursée moins 100.- CHF de frais administratifs ;
- **A moins de 30 jours du début du séjour** : la totalité du prix du camp est conservée ou due.

En cas de départ prématuré, seules des raisons médicales pourront être invoquées pour obtenir un remboursement.

La Colonie de St-Gervais se réserve le droit d'annuler les camps dont le nombre de participants ou de moniteurs n'est pas suffisant. Dans ce type de situation, nous remboursons intégralement le prix du camp.

### *Annulation maladie ou accident*

En cas d'accident ou de maladie, sur présentation d'un certificat médical, la Colonie de St-Gervais rembourse la totalité du prix du camp moins 100.- CHF de frais administratifs.

Les frais consécutifs aux soins médicaux donnés durant un camp par un médecin ou dans un cadre hospitalier sont exclusivement à la charge des responsables légaux du participant et de son assurance maladie et accident.

## Assurances

Le participant doit obligatoirement être assuré en maladie-accident. La famille doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile.

## Droit à l'image

La Colonie de St-Gervais est autorisée à utiliser pour son usage interne et externe les photos prises durant les activités et sur lesquelles pourraient figurer les enfants et ce dans les limites du respect du droit à la personnalité. Les photos mises à la disposition des familles sur notre site internet ne sont accessibles que par les parents, auxquels un mot de passe, changé chaque année, est remis.

## Responsabilités

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, perte ou de dégâts sur les effets personnels du participant. La Colonie de St-Gervais décline également toute responsabilité pour les dégâts commis par l'enfant, volontairement ou non, à des objets ou des tiers.

## Règles de conduite et de sécurité

Les participants doivent suivre les consignes données par les moniteurs et se conformer aux règles usuelles de sécurité et de prudence.

Chaque participant doit prendre part à la vie communautaire du camp.

### *Renvoi ou départ volontaire du camp*

La Colonie de St-Gervais se réserve le droit de renvoyer les participants qui ne respectent pas les règles et consignes ou qui perturbent la vie du camp.

Toute information n'ayant pas été communiquée par les responsables légaux au moment de l'inscription et s'avérant nuisible au bon fonctionnement du camp ou au séjour des autres participants peut entraîner le renvoi du participant.

**En cas de renvoi ou de retour volontaire, le prix du camp reste intégralement dû.** Les éventuels frais d'intervention sont facturés en sus. Les responsables légaux doivent venir chercher le participant sur le lieu du camp et tous les frais inhérents au retour sont à la charge des familles ou institutions, en plus du prix du camp.

## NOTA BENE

Il est très important d'indiquer un numéro de téléphone **valable durant tout le séjour** afin de permettre à la Direction de joindre une personne responsable, au cas où un incident survient.

De plus, il est indispensable qu'une personne responsable soit disponible pour venir chercher l'enfant en cas de nécessité durant toute la durée du camp.

***Les téléphones portables et autres écrans ne sont pas autorisés à la Colonie.***

## Acceptation des conditions générales

Le formulaire d'inscription fait état de l'obligation pour les familles de prendre connaissance et d'accepter ces conditions générales.